



**17 octobre 2011- Journée Mondiale de Lutte contre la Pauvreté.**

**UN ACCES AU LOGEMENT POUR LES JEUNES S'IMPOSE !  
Habiter quelque part, une condition pour se lancer dans la vie.**

L'année européenne de lutte contre la pauvreté a mis en avant les exclusions croissantes dont sont victimes les familles, les enfants et les jeunes. Le constat est alarmant. En Belgique, 16 % des enfants et des jeunes (entre 0 et 24 ans) vivent dans des familles qui connaissent la pauvreté et/ou l'appauvrissement. 20% de la population vit sous le seuil de pauvreté et/ou en état de déprivation matérielle.

La privation de l'accès aux Richesses matérielles, immatérielles et naturelles a des incidences immédiates sur les enfants et les jeunes tout au long de leur vie, malgré l'énergie que ces derniers et leurs parents dépensent quotidiennement pour vivre/survivre. Les difficultés dans l'accès au logement, à la formation, à l'emploi, à la culture, à la santé, etc, sont autant d'obstacles qui entravent la construction d'un projet de vie, qui hypothèquent lourdement la possibilité de se réaliser comme citoyen actif dans la société.

La réalité de l'errance des jeunes dès un jeune âge dans les grandes villes confinant parfois au sans-abrisme, les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en autonomie de jeunes, les familles confrontées aux logements inadaptés/insalubres, la spéculation immobilière contraignant aux déménagements non-choisis, sont autant de réalités qui montrent à quel point le logement - Habiter quelque part/Etre de quelque part - constitue une difficulté majeure dans la stabilité familiale et l'établissement serein d'un projet de vie.

**Parce que les futurs acteurs sociaux et enseignants que vous formez seront confrontés à ces enfants, ces jeunes, ces familles, nécessairement quelque soit l'endroit où ils travailleront, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté propose cette rencontre-sensibilisation, cette rencontre-écoute, cette rencontre-compréhension, finalement un travail sur la construction/déconstruction des représentations.**

A partir de témoignages sous diverses formes, des jeunes et des adultes prennent le risque de la « mise en danger » pour ouvrir les portes à une lecture sociopolitique de la réalité de la pauvreté.

Et ce en prenant le logement comme réalité sociale discriminatoire :  
**« ENFANTS ET JEUNES SANS LOGEMENT...QUEL DEVENIR ? »**

**Le texte des recommandations adressé aux politiques se trouvent ci-après.**

Cette journée est organisée par le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, avec des personnes témoins du vécu et associations de Charleroi que nous remercions chaleureusement.



## 17 octobre 2011- Journée Mondiale de Lutte contre la Pauvreté.

### **UN ACCES AU LOGEMENT POUR LES JEUNES S'IMPOSE ! Habiter quelque part, une condition pour se lancer dans la vie.**



Le mal-logement, l'impayable-logement, la perte de logement, l'errance et le non-logement s'installent tous les jours un peu plus dans la vie des personnes qui connaissant la pauvreté, l'appauvrissement, un trop faible niveau de ressources.

La qualité, les conditions d'accessibilité, les prix, le type d'énergie et les exigences des pouvoirs publics à ce sujet, les attitudes discriminatoires posent problème dans l'accès au logement privé. La qualité, la pénurie, le calcul des loyers liés aux évolutions des familles, l'inadéquation entre les besoins des familles et l'offre posent problème dans l'accès au logement social.

La spéculation immobilière, l'exploitation de la misère par des propriétaires peu scrupuleux, la crise financière mondiale pèsent aussi très lourdement sur l'accès à un logement pour tous.

Et lorsque les personnes, confrontées à la pénurie de logements accessibles, « auto-construisent » une solution palliant ainsi au déficit des politiques publiques en la matière, celles-ci se heurtent frontalement aux réglementations en vigueur qui limitent leur pouvoir d'initiative (logement solidaire confronté à la non-individualisation des droits, occupation de logement trop petit/en mauvais état confronté aux normes de salubrité, logement dans des campings et parcs résidentiels ou squat confronté aux réglementations en terme de logement, tourisme et aménagement du territoire). Des réglementations et certaines aides publiques a priori bien intentionnées, peuvent se révéler inadaptées par rapport à la réalité actuelle, pire deviennent des obstacles de plus pour les personnes qui cherchent à « habiter quelque part ».

Malgré la création/rénovation de logement, la création de démarches d'accompagnement, d'aides diverses (trop souvent complexes ou qui n'atteignent pas les personnes qui en ont le plus besoin) la situation stagne.

Tout est trop lent. Des personnes âgées, des adultes, des familles et des enfants en font les frais tous les jours.  
**LES JEUNES AUSSI !**

**Se lancer dans la vie nécessite de « se poser quelque part » avec un minimum de sécurité. C'est une condition de base pour sortir de la pauvreté, pour s'éloigner de l'appauvrissement.**



### Revendications 1. **Pour l'individualisation des Droits !**

**Une condition pour « habiter quelque part », en famille, avec un grand-parent ou avec d'autres jeunes, de façon solidaire.**

Inadmissible que des jeunes soient sanctionnés au début de leur vie d'adultes en voie d'autonomisation, par l'accès à des ressources qui confinent à la dépendance à leurs familles ou à des services compte tenu de l'application du taux cohabitant. Inadmissible que le taux cohabitant augmente la discrimination de jeunes qui devraient être les plus soutenus pour se lancer dans la vie. Inadmissible que le taux cohabitant rende des parents dépendants de leurs enfants à un moment donné de leur vie. Inadmissible que le taux cohabitant réduise les solidarités naturelles intra-familiales ou extra-familiales spontanées pour disposer d'un logement.

Ceci dans un contexte où la crise du logement (pénurie et coût) est énorme, le coût de l'énergie est très problématique, les allocations de chômage/les allocations sociales/trop souvent le revenu du travail n'atteignent même pas nécessairement le seuil de pauvreté !

**Le RWLP demande l'individualisation des droits pour tous, applicable d'urgence pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, pour donner une chance égale à chaque jeune de se lancer dans la vie sans que le logement ne constitue un premier obstacle insurmontable.**



## Revendications 2.

### **Un accompagnement de qualité adapté pour les jeunes adultes de 18 à 25 ans !**

**Tout particulièrement en rapport avec le logement car « Habiter, c'est bien plus qu'un toit, même si cela passe nécessairement par un toit ».**

Trop de jeunes « se vivent et/ou se retrouvent dans le vide » après un accompagnement soutenu dans le cadre de l'aide à la jeunesse suite à un hébergement dans le secteur. Pour d'autres la sortie de prison, la procédure d'accueil dans le cadre de la demande d'asile, pousse parfois jusqu'à la rue qui devient leur « lieu de vie », ou dans l'errance « de chez l'un à chez l'autre » !

Favoriser des dispositifs transversaux intersectoriels nouveaux à partir de ce qui existe s'impose pour rencontrer les réalités de vie des jeunes dans leurs rythmes, atouts, limites et possibles. Les clivages institutionnels, administratifs et financiers (tant au sein d'un même niveau de pouvoir qu'entre niveaux de pouvoirs différents) limitent de telles mises en projets. Ce sont l'audace et l'expérimentation qui conduisent certaines associations à développer des démarches audacieuses pour rencontrer les besoins des jeunes. Cette sectorialisation pèse particulièrement lourd en ce qui concerne le logement qui constitue la première très grosse difficulté à laquelle se confronte le jeune qui a vécu durant un certain temps dans le cadre d'un hébergement « institutionnel ».

**Le RWLP demande que la transversalité indispensable, réclamée par les acteurs de terrain et pratiquée par certains dans des conditions difficiles, impose une organisation administrative simplifiée et un financement transversal émanant des pouvoirs publics des différents niveaux de pouvoir.**



## Revendications 3.

### **D'urgence, accès à un logement pour toutes les familles avec plusieurs enfants !**

**Par l'augmentation du nombre de logements familiaux, par la révision de la norme de surpeuplement.**

Le manque de logements de qualité accessibles aux personnes en situation de pauvreté/appauvries est d'autant plus criant quand il s'agit de trouver à loger une famille avec plusieurs enfants. Le marché locatif privé est souvent inabordable pour ces ménages. La multiplication des divisions de bâtiments en petits logements aggrave la situation en diminuant l'offre de maisons unifamiliales disponibles à la location. Dans le cadre des logements sociaux, le manque de logements adaptés aux familles avec enfants se traduit par des listes d'attente sur plusieurs années. La réalité de l'augmentation importante de familles monoparentales et de familles recomposés augmente la problématique et l'obligation à créer des solutions.

**Le RWLP demande que la norme de salubrité en matière de logement liée au surpeuplement soit questionnée en fonction de la réalité actuelle. Bien que centrée sur une bonne intention du législateur pour satisfaire un besoin légitime d'espace et d'intimité des familles, celle-ci contribue régulièrement à aggraver la situation des familles les plus précarisées par une « expulsion inadéquate », ou par l'impossibilité pour un parent de pouvoir héberger/loger ses enfants chez lui.**

Pour aller un pas plus loin :

- BAPN-RWLP : « Accès et exercice des droits au logement en Europe » - Liège 26 mars 2010.  
<http://www.bapn.be/documents/publicaties/Droit%20au%20logement%20>
- N° 68 de la Revue de débats Politique : « une jeunesse en rade. Exclusion et inclusion chez les nouveaux pauvres » - Janvier-février 2011.
- Dans le Vif du Sujet-Rapport relatif aux incidences et conséquences de la pauvreté sur les enfants, les jeunes et leurs familles-DGDE 2009.
- En ligne directe : [www.enlignedirecte.be](http://www.enlignedirecte.be)
- Possibilité d'organiser une rencontre, formation, information avec des témoins du vécu et le RWLP, des associations. A discuter en fonction des enjeux poursuivis.